



ACCREDITATION
COFRAC N°1-6066
portée disponible sur
www.cofrac.fr




AROM ESSENCE SARL
BRUNO AUBRUN
ZA Le Clos Des Perdrix
Côte des Chataigniers
76700 GAINNEVILLE

Référence laboratoire	21/1-227829		
Données fournies par le client	lot 533021		
Nature de l'échantillon	vanille biologique de nouvelle guinée		
Etat	Entier	Température à réception	19.3 °C
Date de réception	24/11/2021 17:31:12	Transport	La Poste
Référence de devis	DPA210818	Agence régionale	Phytocontrol Paris_nord
Analyse(s) demandée(s)			
Microbiologie	Pack 7 germes		

Echantillon à réception



Résultats d'analyses

	Méthode	Résultat	Unité	Critère	Conformité	Début d'analyse
Microbiologie						
Salmonella spp.*	BRD 07/06-07/04	non détecté	/25g	non détecté		14/01/2022

Légende

ND = Non détecté D = Détecté LQ = Limite de Quantification NA = Non Analysé NQ = Non Quantifiable NI = Non Interprétable EC = Exclu par Criblage

Ne= Nombre estimé N= Nombre calculé à partir de la dernière dilution.

Méthodes utilisées mentionnées en page(s) suivante(s) :

MOC3270(S2) : Méthode alternative pour la détection des Salmonella spp par PCR en temps réel.

(S2) : analyse réalisée par Phytocontrol laboratoire d'analyses - 70 allée Graham Bell - Parc Georges Besse - 30035 NIMES

Commentaires

Le règlement (UE) N°889/2008 et ses modifications successives, recense en Annexe II la liste des substances autorisées en agriculture biologique. Seul l'organisme certificateur biologique est en mesure de statuer sur la conformité du produit.

D'après les préconisations du laboratoire définies dans les Conditions Générales Techniques et d'Échantillonnage (CGTE), la quantité ou le nombre d'unité d'échantillon reçu n'est pas suffisant. Les analyses sont poursuivies sans incidence sur la validité des résultats, cependant la représentativité de l'échantillonnage pourrait, le cas échéant, ne pas suivre les exigences définies dans les règlements en vigueur.

Critères fixés par le cahier des charges client.

CONFORME : Pour les paramètres analysés, l'échantillon respecte le cahier des charges client. Pour déclarer la conformité il n'a pas été tenu compte de l'incertitude de mesure.

informations complémentaires :

Salmonella spp. : Selon l'Instruction technique DGAL/SAS/2021-410, sur les critères microbiologiques applicables aux auto-contrôles sur les viandes fraîches et carcasses de volailles, il convient de sérotyper les isolats pour Salmonella Typhimurium et Salmonella Enteritidis lorsque la présence de Salmonella spp est détectée.

En cas de dépassement des seuils d'alerte / critères de sécurité, nous conseillons à nos clients de prendre contact avec leur autorité publique pour vérifier la nécessité de procéder aux caractérisations précisées ci-dessus. Sur demande du client, le laboratoire peut envoyer les souches confirmées de ces pathogènes, en caractérisation auprès du laboratoire national de référence ou du centre national de référence du germe.

Ces prestations feront l'objet d'une tarification complémentaire :

- Demande d'identification des souches de la part de l'autorité publique suite à notification d'alerte sanitaire par le client : seul le coût de l'envoi de l'échantillon sera à la charge du client
- Demande d'identification des souches de la part du client : l'analyse et le coût de l'envoi de l'échantillon seront à la charge du client

Signature

L'actualisation des données réglementaires est assurée par notre Service Veille Réglementaire dans le respect des dates de mise en application des textes européens ou autres référentiels publiés.

Rapport validé par :

Manon RENAUD
Validation Analytique



- Ce certificat produit et validé électroniquement fait foi. Le nom et la fonction des responsables sur ce document ont été produits sur base d'une procédure protégée et personnalisée. Une version papier de ce document paraphé peut être obtenue sur simple demande.
- Les résultats d'analyse ne concernent que les objets soumis à l'analyse.
- Dans le cas où les prélèvements ne sont pas réalisés par le laboratoire, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
- Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.
- Pour déclarer la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude de mesure.
- Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation (sauf mention contraire).
- Phytocontrol est agréé par l'AFSCA, habilité par l'INAO, le BNN et le QS et est certifié ISO 14001 par l'Afnor.
- Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui pourraient affecter la validité des résultats.

Microbiologie

Résultat LQ méthode

Unité : /25g

Salmonella spp.*	non détecté	MOC3270
------------------	-------------	---------